



## À l'attention des parents de futurs élèves de maternelle,

En vue de la rentrée scolaire de votre enfant, voici  
l'**information de base** à propos du transport.

### Droit au transport

Votre enfant aura automatiquement droit au transport pour le matin et le soir (aucune action requise de votre part) **s'il répond aux conditions suivantes \*** :

- il/elle **fréquente son école de secteur** (ou une école d'adoption désignée par le Centre de services scolaire (**ce qui exclut un choix d'école**) ou encore une école offrant un service particulier en adaptation scolaire)
- la distance entre **l'école et votre résidence** est supérieure à :

#### En MILIEU RURAL

Préscolaire : 400 mètres  
Primaire : 800 mètres  
Secondaire : 1600 mètres

#### En MILIEU URBAIN

Préscolaire : 400 mètres  
Primaire : 1600 mètres  
Secondaire : 1600 mètres

\* voir politique complète pour plus de détails et conditions

### Parcours scolaire

Nos parcours pour l'année scolaire 2025-2026 seront finalisés une semaine avant la rentrée.

C'est à ce moment (**fin août**) **que vous recevrez un courriel vous donnant accès aux détails du transport de votre enfant** (s'il a droit au transport : heure et endroit d'embarquement, numéro d'autobus, etc.).

### Embarquement de votre enfant

Selon le niveau scolaire de l'élève et le type de voie sur lequel est situé le domicile, le Service du transport scolaire déterminera si l'embarquement aura lieu à **domicile** ou à un **point d'embarquement**.

Le lieu d'embarquement sera déterminé en respect avec le point 7.3 de notre politique : *la distance de marche entre la résidence et le **lieu d'embarquement** ne devrait pas excéder :*

Préscolaire : 250 mètres  
Primaire : 400 mètres  
Secondaire : 800 mètres



### Retour en fin de journée

Lors du retour **des élèves de maternelle en fin de journée**, les conducteurs et conductrices doivent établir un contact visuel avec le **parent (ou l'adulte responsable) avant de laisser descendre l'élève du véhicule**.

## Besoin de plus d'information ?

Service du transport scolaire



[transport@cssst.gouv.qc.ca](mailto:transport@cssst.gouv.qc.ca)



(450) 746-3990, poste 6076

Cliquez ici



[Site web et politique du transport scolaire](#)



[Règlements du transport scolaire](#)

Cliquez ici

Matériel éducatif  
AXELLE ET PITCHOUF



Axelle et Pitchouf : en marche! est un outil éducatif qui vise à sensibiliser les enfants de 5 à 8 ans à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires lors de leurs déplacements vers l'école.